aefe
agence pour
l'enseignement
français
à l'étranger

DELIBERATION N° 47/ 2008
CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT FRANÇAIS A L'ETRANGER
Séance du 4 décembre 2008

Dons et legs

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration adopte le don de la société Total Abu Al Bukhoosh au profit du lycée Louis Massignon, pour l'année 2008, d'un montant de 250 000 dirhams.

Nombre de votants : Pour : 20 Contre : 0

Abstentions : 4. Nuls :

Fait à Paris, le 4 décembre 2008

La présidente du conseil
d'administration de l'AEFE

Anne GAZEAU-SECRET

Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger